



La Pause Café

Budget 2022

Le budget équilibré de la Ville de Rivière-Rouge s'élevant à 11 317 810\$ a été adopté le 6 janvier par le conseil municipal, représentant une augmentation de 253 650\$ par rapport à l'année précédente. L'adoption est survenue après que le vote ait été demandé par le conseiller du district 4, Alain Otto qui a été le seul conseiller à s'y opposer. M. Otto a expliqué sa position en disant que le budget proposé faisait disparaître le surplus accumulé pour assurer un filet de sécurité pour les urgences et les projets spéciaux. M. Otto a aussi déploré le retrait de l'appui financier annuel de la ville de 60 000\$ à la Société de développement du Réservoir-Kiamika (SDRK). Le conseiller du district 2, Pierre Alexandre Morin a pour sa part expliqué son appui au budget en indiquant qu'il répondait aux attentes des contribuables et de leur capacité de payer. Dans une annonce de la Ville de Rivière-Rouge publiée le 12 janvier dans le journal L'information du Nord - Vallée de la Rouge, le maire Denis Lacasse précisait que le taux de la taxe foncière ne sera pas à la hausse, mais que « les dettes de la Ville contractées en 2021 réparties sur l'ensemble des contribuables passeront à 0,000967 par cent dollars d'évaluation au lieu de 0,000865 en 2021. » Le maire poursuivait en précisant que l'augmentation du coût de la vie qui se répercute sur toutes les dépenses régulières de la ville ne permet pas de diminuer le taux de la taxe foncière. Le conseil a décidé de geler les salaires et les allocations des élus pour la durée de leur mandat. Il n'y aura pas non plus d'indexation annuelle appliquée à leurs salaires. Un document explicatif sur le budget et la taxe foncière est inclus avec votre compte de taxes de 2022.

Plan triennal d'immobilisations



Le conseil municipal a adopté le Plan triennal d'immobilisations le 14 décembre dernier. Ce plan totalise la somme de 13 419 447\$, dont 6 217 322\$ seraient assumés par les citoyens et 7 202 125\$ seraient assumés par le gouvernement. Il est important de mentionner ici que les projets inclus dans ce plan doivent être approuvés par voie de résolution avant d'être mis en oeuvre. Pour le moment, ils demeurent des projets. Parmi les projets d'envergure, mentionnons la rénovation de l'hôtel de ville au coût de 4 766 547\$ dont 70% serait assumé par le gouvernement, soit 3 233 770\$. Ce projet est inscrit dans la section Administration du plan pour 2022. Le conseil étudie présentement les options et les impacts de ce projet sur les contribuables de Rivière-Rouge. Pour 2023, on note le projet de construction de l'usine d'eau potable au montant de 5 705 755\$ dont 3 098 855\$ seraient assumés par le gouvernement. Ce projet est prioritaire pour le maire Denis Lacasse. Il se trouve dans la section Travaux publics du plan. En 2024, on ne note aucun projet de grande envergure, cependant au cours des trois années du plan, la ville projette de dépenser 790 000\$ pour le secteur Loisirs et culture, 115 200\$ en Urbanisme et environnement et 100 000\$ en Promotion et développement économique.

Une banque ne
peut pas nous
la fermer

Saviez-vous que...

Le programme
Par'Aînés

1986 Sauvons
notre gare

Page 4

Page 8

Page 11

Page 12

Notre petite contribution pour l'environnement

Par Louise Guérin, présidente du CCRR

Nous vivons à temps plein dans la région depuis maintenant 8 ans. Chaque jour, nous apprécions l'immense privilège de vivre en pleine nature, si près de tous les services. Mais nous réalisons également les grands défis qui nous attendent et encore davantage les générations futures en ce qui a trait à l'environnement. Pour cette raison, je me suis particulièrement intéressée aux activités de la RIDR, maintenant appelée le Complexe environnemental de la Rouge. Après une visite guidée des lieux, j'ai pu constater l'ampleur du travail à accomplir pour gérer la montagne de déchets qui y est acheminée à tous les jours... nos déchets! Afin de suivre de plus près les projets d'amélioration associés au Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de l'organisme, j'ai décidé de me joindre au comité d'information et d'échange. Ce comité permet aux membres de prendre part aux rencontres annuelles et d'être informés des avancées et des enjeux. L'objectif ultime de tous les projets mis en place consiste à réduire l'enfouissement au maximum, en vue de retarder la saturation complète du site d'enfouissement. Pour atteindre cet objectif, plusieurs mesures ont été mises en oeuvre au cours des dernières années et la communication avec les citoyens est certainement la clé de la réussite. Comme plusieurs de nos concitoyens, nous avons examiné nos déchets pour évaluer comment nous pouvions contribuer à l'effort collectif. Les bacs bruns ont largement diminué la nécessité du bac noir au point où une collecte par 3 ou 4 mois serait largement suffisante pour nous. Deuxièmement, la mise en place des écocentres favorise un tri à la source beaucoup plus efficace et qui le deviendra encore bien davantage avec l'avènement de projets de réemploi. Nous avons effectué plusieurs visites à ce jour aux points de dépôt et très peu de matières se sont retrouvées dans la section « enfouissement ». Troisièmement, la collecte de styrémousse à ces écocentres est également un immense succès, comme en témoigne le reportage du journal La Presse du 31 janvier dernier: [le lien à La Presse](#) Cette matière qui occupe un très grand volume dans un site d'enfouissement par rapport à sa masse totale est recyclée dans la

fabrication de revêtements divers très résistants. Nous utilisons un plus petit bac uniquement pour cette matière que nous apportons à l'écocentre lorsque plein. Que peut-on faire de plus? Voici quelques idées: se questionner régulièrement sur ce que nous mettons dans un bac ou l'autre; éviter le gaspillage alimentaire; faire réparer ou réparer soi-même autant que possible plutôt que d'acheter du neuf. Nous avons la chance d'avoir à proximité des commerces qui offrent des produits en vrac, pourquoi ne pas les encourager? Personnellement, nous avons commencé par les détergents à lessive et autres, les shampoings, l'huile d'olive, les grains divers, etc. Chacun y va à son rythme, cependant je suis d'avis qu'un examen de conscience peut nous aider à tirer avantage des moyens qui sont à notre disposition pour la nécessaire réduction des rebuts.

Au rythme où nous produisons les déchets au Canada, nous laisserons à nos enfants et petits-enfants des sites d'une désolation sans nom. Les plus récentes données font état au Québec seulement de 724 kg de déchets par habitant, l'un des chiffres les plus élevés de la planète, ce qui est fort peu reluisant. Mais, je suis particulièrement fière du travail accompli sans relâche par notre complexe environnemental pour aider la population et ses commerçants à maximiser le réemploi des ressources et réduire au maximum les déchets. J'invite toute la population à contacter le Complexe environnemental de la Rouge pour planifier une visite guidée du site. Je suis convaincue que vous serez impressionnés de l'implication et du dévouement de ses employés. Des consultations publiques devraient avoir lieu cette année pour le nouveau PGMR, nous y serons et vous?



Crédit: Complexe environnemental de la Rouge.



Des chiffres qui parlent...

9 des 38 lieux d'enfouissement du Québec auront atteint leur capacité maximale d'ici 2030. 13 autres atteindront leur capacité maximale dans la décennie 2030. Celui de Rivière-Rouge a l'espace requis jusqu'en 2045 (mais l'objectif est de ne jamais atteindre cette limite). La quantité de matières résiduelles éliminées en 2019 par habitant au Québec se situait à 724 kg soit 38% de plus que l'objectif de 525 kg fixé pour 2023. Les seules façons de ne pas se retrouver complètement enterrés sous des montagnes sans cesse grandissantes de déchets: la réduction à la source, le réemploi et l'économie circulaire. Signe encourageant, la quantité de matières résiduelles éliminées par habitant de Rivière-Rouge se situait à 417 kg par habitant en 2019. Cette performance est le résultat des initiatives de réduction des dernières années. Ceci devrait encourager tous les citoyens et les entreprises à multiplier les gestes qui nous permettront de continuer de réduire et de se rapprocher sans cesse de l'objectif du "0" déchet.

La chronique du Méandre

Par Karine Bélisle

Secrétaire de l'École du Méandre

J'ai le bonheur d'avoir été approché par le Comité des Citoyens de Rivière-Rouge afin que les élèves du Méandre publient des articles dans le journal sur la vie de l'école. C'est avec beaucoup de plaisir que je vous présente 3 jeunes étudiantes de 3e secondaire qui vous parleront de ce qui se passe entre les murs de notre superbe école. Elles vous parleront de la vie étudiante, de la vie étudiante en temps de pandémie, des sorties pédagogiques, des levées de fond, des réalisations dans l'école et encore plus. Déterminées et impliquées, elles seront la voix des jeunes de la région. Voici nos 3 chroniqueuses de La chronique du Méandre :



Olivia Paiement
Nominingué



Océane Morin-Lemaire
Rivière-Rouge,
Secteur L'Annonciation



Claudy-Anne Soucy
Rivière-Rouge,
Secteur Sainte-Véronique

Une banque ne peut pas nous la fermer

Par René Lalande, citoyen de Nominingué



Les banques ont beaucoup changé depuis l'ouverture de la succursale de la Banque Nationale (BN) à Rivière-Rouge en juin 1919. Il semble qu'une constante demeure cependant : l'appétit insatiable des banques pour le profit! Comment peut-on expliquer autrement l'annonce faite le 7 décembre dernier de la fermeture de notre succursale locale de la seule grande banque qui se targue d'être Québécoise? On nous donne comme raison de cette disparition la baisse des transactions au comptoir. Eh bien, je ne sais pas si vous êtes comme moi, mais il y longtemps que ce n'est plus ce que je recherche de mon institution bancaire. Je veux de bons services électroniques, c'est certain, mais je veux d'abord avoir un banquier qui comprend mes besoins et qui m'aide à trouver des solutions à mes préoccupations financières. C'est probablement le cas de plusieurs d'entre nous puisque, dans son annonce, la banque s'empresse d'ajouter que le service à Mont-Tremblant offrira « une nouvelle expérience axée sur l'accompagnement et le service-conseil ». Pas question ici de transactions au comptoir, mais bien de ce qui nous importe soit une relation plus étroite avec notre institution financière. On pourrait penser que Rivière-Rouge est devenue une ville trop petite et qu'elle souffre de la proximité d'une plus grande agglomération. Alors pourquoi la même BN maintient-elle des succursales à Papineauville dans l'Outaouais ou à Grande-Rivière en Gaspésie? Dans les deux cas, ce sont des villes plus petites que la nôtre, qui se trouvent à environ 15 kilomètres d'une plus grande ville et...d'une autre succursale de la BN! On pourrait aussi penser que ladite banque délaisse le Québec, mais quand leur nouveau PDG annonce que « Le Québec est un très bon endroit pour brasser des affaires. On va continuer de grandir ici. Nous pouvons continuer de gagner des parts de marché dans la province¹ », on peut en douter. En fait, la décision

semble arbitraire (lire affaire de \$) et contribue à la dévitalisation des Hautes-Laurentides. Ce n'est pas sans me rappeler l'annonce faite un an plus tôt par Novago de la fermeture de la Coop Nominingué, une institution nomininguoise qui avait 80 ans. Pour ceux et celles qui ne connaîtraient pas la suite de l'histoire de ladite Coop, je suis heureux de vous dire que grâce à une mobilisation locale soutenue par la municipalité, la quincaillerie a été rachetée par l'Association de Développement de Nominingué et qu'elle est réouverte depuis mai dernier. Le cas de la banque est différent, bien sûr, mais ça montre quand même qu'une communauté peut relancer un commerce quand tout le monde se donne la main.

Peut-on convaincre la BN de changer son fusil d'épaule? Pas sûr. Peut-on trouver une solution alternative qui nous offre un service de même qualité, voire supérieur? Je crois que c'est possible. La première condition pour y parvenir est la mobilisation. Je salue à cet effet la municipalité de Rivière-Rouge qui a déjà demandé aux municipalités environnantes leur appui par résolution du Conseil. C'est un pas dans la bonne direction. Ensuite, on peut essayer de faire comprendre à l'institution qui nous laisse tomber son devoir de coopérer pour préserver son image de marque et la confiance de ses clients dans la région. On peut aussi faire appel aux clients eux-mêmes pour qu'ils mettent leur poids dans la balance. Il est aussi utile de solliciter d'autres institutions qui pourraient avoir le désir de s'installer à Rivière-Rouge et tirer parti du vide laissé par la BN. Bref, il y a de nombreuses pistes à explorer. Une chose est certaine, il est trop tôt pour baisser les bras et accepter qu'un pan important de notre économie locale disparaîsse sans dire un mot. Le combat en vaut la peine.

¹ Extrait de l'entrevue de Laurent Ferreira publiée dans *La Presse* le 18 janvier 2022

Félicitations et bienvenue

Félicitations et bienvenue à Normand Levac, chauffeur, opérateur, journalier. Louise Brien et Pierre Marleau occupent respectivement depuis le mois de janvier des postes temporaires de technicienne en taxation et compte payable et de chauffeur, opérateur, journalier. Félicitations aussi à Me Catherine Denis-Sarrazin qui occupera le poste de greffière à la Ville de Rivière-Rouge à partir du 14 février.

Faut pas manquer ça!

Rivière-Rouge en Blanc

Dû à la situation sanitaire actuelle, les activités proposées se tiendront sur trois (3) fins de semaine, soit du 19 février au 6 mars. Tout d'abord, des sculptures de neige seront construites pour égayer le paysage des secteurs L'Annonciation et Sainte-Véronique, dont le parc de la Gare près de la glissade ainsi que l'aire de glace, un endroit idéal pour profiter de l'hiver en famille. Le foyer extérieur sera alimenté pour réchauffer les visiteurs et animer le parc tout au long des trois fins de semaine.

Le Festi-Neige au Centre de plein air Les Six Cantons - 19 et 20 février



Le bal des festivités sera lancé le 19 et 20 février par l'évènement le Festi-Neige au Centre de plein air Les Six Cantons de 10 h à 17 h. Plusieurs activités gratuites seront proposées: ski de fond, raquette et glissade. Le rallye du Yeti en plein air plaira grandement aux petits comme aux grands. Le Resto-Biodiversité des Hautes-Rivières sera sur place avec ses délicieuses pizzas cuites au four à bois et ses succulentes queues de castor, un duo parfait en pleine nature. C'est un rendez-vous pour découvrir ou redécouvrir de magnifiques pistes dans une forêt paisible et vallonnée où l'on peut se livrer à l'observation de la faune.

Patinage et initiation à la sculpture dans le secteur Sainte-Véronique – 26 février

L'évènement se poursuivra le 26 février dans le secteur Sainte-Véronique avec une démonstration de sculptures sur glace. L'artiste invitera les participants à s'initier à l'art de la glace à la patinoire du parc Michel-Beaudoin par groupe de 12 de 10 h à 14 h. Ensuite, un concours d'habileté de tir au but aura lieu à la patinoire afin de gagner des certificats cadeaux de commerçants locaux. C'est dans une ambiance simple, conviviale et familiale que la population est conviée à prendre part à cette journée.

Concours de structures de neige – se termine le 6 mars

Sortez dehors afin de célébrer l'hiver et de participer au concours de structure de neige. Les familles pourront laisser libre cours à leur imagination en fabriquant à la maison une structure de tout genre : animaux, château, labyrinthe, bonhomme de neige, etc. Pour participer il suffit d'envoyer une photo de la famille devant l'œuvre et de l'envoyer via la messagerie privée de la page Facebook de la Ville de Rivière-Rouge ou encore par courriel à l'adresse tech.loisirs@riviere-rouge.ca Les photos seront publiées sur la page Facebook et la population pourra voter pour leur coup de cœur!

Projet en cours – Sentier de l'Oie-Zoo

Au moment d'écrire ces lignes, un nouveau projet est en cours dans les sentiers de l'Oie-Zoo. La Ville annoncera sous peu l'ouverture de ce petit sentier hivernal; une opportunité de s'évader dans les bois et de profiter du paysage et de la belle rivière Rouge, à pied, en poussette ou avec son chien.

Merci

Paniers de Noël

Nos remerciements à toutes les personnes qui ont permis à l'Action Bénévole de la Rouge d'offrir 143 paniers de Noël cette année, comparativement à 114 l'année dernière.

Départs

Nous désirons exprimer nos remerciements à Josée Fournier, adjointe administrative au service du greffe, qui a quitté ses fonctions pour aller travailler dans la municipalité de Labelle après 15 ans de service à Rivière-Rouge. Nos remerciements vont aussi à Michel Robidoux, directeur des travaux publics qui a quitté ses fonctions à la Ville de Rivière-Rouge après 18 ans de service. M. Robidoux travaille maintenant pour la municipalité de Nominingue. La greffière, Me Katia Morin, quittera quant à elle ses fonctions à la fin du mois de février après moins d'un an au service de la ville. Mme Morin travaillera à son compte afin de faciliter la conciliation travail / famille.

Semaine des enseignantes et enseignants



Nos remerciements vont aussi à toutes les enseignantes et enseignants de nos deux écoles pour leur professionnalisme et dévouement. Cette année, la Semaine des enseignantes et enseignants se déroule du 6 au 12 février sur le thème TOUJOURS PRÉSENTS ET ENGAGÉS. Depuis deux ans, le personnel enseignant a dû s'adapter et innover dans le contexte difficile de la pandémie. Nous leur levons notre chapeau.



Renouvellement de votre membership

C'est le temps de renouveler votre membership au Comité des Citoyens.

Cette année, la cotisation est de 10\$ par personne. SVP faites parvenir votre cotisation au trésorier, Paul Lacoste par Interac à l'adresse paullacoste42@gmail.com ou par courrier à l'adresse: Comité des Citoyens de Rivière-Rouge, 1599 Chemin Lacoste, Rivière-Rouge, QC, J0T 1T0

Merci d'appuyer votre Comité des Citoyens!

Appui du conseil municipal au projet de la baie Blueberry du Parc Kiamika



Crédit photo : Parc Régional Kiamika

Le conseil municipal a accordé son appui moral au projet de développement du pôle de la baie Blueberry du Parc régional Kiamika qui s'élève à 2,5 millions de dollars. Cet appui de la ville est requis pour assurer le financement provenant du Centre local de développement (CLD) des Laurentides. Le projet permettra de construire un pavillon d'accueil 4 saisons dans la baie Blueberry ainsi que 6 camps rustiques et 6 prêts à camper toutes saisons. Le projet inclut aussi la construction d'une tour d'observation. Dix emplois annuels seront consolidés par ce projet et 10 autres seront créés pour les phases de construction et d'exploitation. Selon les prévisions, ce projet permettra de doubler l'achalandage au Parc régional à 40 000 jours-visites d'ici 5 ans. Les partenaires financiers de ce projet sont: Tourisme Québec, Développement économique Canada, Desjardins, le Centre local de développement des Laurentides, la Société d'aide au développement des collectivités des Laurentides et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec.

Contribution de la Ville de Rivière-Rouge aux opérations de la SDRK

Le conseil municipal continuera d'être représenté au conseil d'administration de la Société de développement du Réservoir Kiamika. Il a été décidé que le maire Denis Lacasse et le conseiller du district 4, Alain Otto, siègeront au conseil. Par ailleurs, le

conseil a décidé d'accorder un appui financier de 8\$ par citoyen, totalisant 36 984\$ aux opérations annuelles du Parc régional Kiamika. La ville compte 4 623 personnes. Les contributions antérieures de Rivière-Rouge s'élevait à 60 000\$ annuellement. La municipalité de Chûte Saint-Philippe qui compte près de 1 000 habitants fera de même, portant à près de 8 000\$ par année la contribution de cette municipalité qui s'établissait auparavant à 40 000\$ par année. Le maire Denis Lacasse a précisé que l'administration du Parc régional devra mieux expliquer à la population les projets de développement par voie de consultation publique. Il sera possible pour le Parc de demander un appui financier à la ville pour des projets particuliers, a-t-il ajouté.

Collecte des bacs noirs

Le conseil municipal a décidé de ne pas ajouter de levée additionnelle du bac noir et de maintenir une seule levée par mois comme initialement proposé. Les conseillers ont voté sur ce règlement à la demande du conseiller du district 1, Daniel Forget. Celui-ci et Pierre Alexandre Morin, du district 2 ont voté contre le règlement. Le conseiller du district 6, Sébastien Bazinet a expliqué qu'une rencontre avec des représentants du Complexe environnemental de la Rouge et de la Régie de collecte environnementale de la Rouge (RCER) avait permis de mieux comprendre les arguments environnementaux d'une seule levée mensuelle du bac noir. L'information reçue a motivé son appui au règlement tout comme celui du conseiller du district 5, Claude Paradis. M. Bazinet a ajouté qu'il sera possible pour certaines personnes de demander un bac noir additionnel sous certaines conditions. Gilbert Therrien, conseiller du district 3, a quant à lui précisé que l'adoption de ce règlement était la condition à son appui au budget de 2022. La maire Lacasse a ajouté que la plupart des demandes en faveur d'une levée additionnelle du bac noir provenait du secteur Sainte-Véronique. Selon lui, plus d'éducation auprès de la population devra être faite.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Chiens et chats

Les permis et les médailles d'identification ne sont plus nécessaires pour les chats. La tarification pour les chiens est maintenant de 15\$ par licence et de 10\$ pour le remplacement d'une licence perdue ou détruite.

Les bacs

L'obtention d'un bac brun ou vert est maintenant sans frais et même si vous souhaitez obtenir un bac supplémentaire. Cependant, les bacs verts et bruns qui sont perdus ou volés doivent être remplacés au prix coûtant, soit 112.62\$ taxes incluses pour les verts et 81.18\$ taxes incluses pour les bruns. Le bac noir demeure au prix coûtant de 112.62\$.

La marina

Le projet de marina au Lac Tibériade avait été retiré par le conseil municipal précédent après avoir rencontré l'Association de la protection de l'environnement de ce lac. Le conseil municipal actuel considère plutôt construire un quai de débarquement plus grand.

Le Plan vert

Le budget 2022 semble montrer une diminution de 50% de la ligne budgétaire relative au Plan vert et au réseau de surveillance des lacs. En fait, le budget n'est pas coupé; la moitié du budget proviendra du surplus de la ville. La Ville a d'ailleurs consenti une dépense de 56 994\$ à la firme A.J. Environnement pour l'étude des lacs des groupes 1 et 3 en 2022. Le groupe 1 comprend les lacs Tibériade, Marsan, Paquet, Vert et le réservoir Kiamika. Le groupe 3 comprend les lacs Brunet, Cloche, Lacoste, Malo, petit lac Lanthier, Noir, petit lac Noir ou Alexandre. L'étude des lacs du groupe 2 a débuté en 2021 (voir l'article Nos lacs sous haute surveillance dans l'édition d'octobre de La Pause Café). Par ailleurs, la somme de 70 200\$ provenant du surplus non affecté sera utilisée pour poursuivre la lutte contre le myriophylle à épis.

La scène mobile

La ligne budgétaire relative à la scène mobile indique une diminution de près de 65% de moins que l'année dernière. Cette diminution s'explique par le fait qu'une grande partie du montant alloué en 2021 a servi à la formation, ce qui ne sera pas nécessaire en 2022.

Relations médiatiques

Selon le maire Denis Lacasse, la publication d'inexactitudes dans le journal L'information du Nord - Vallée de la Rouge sur de nombreux dossiers a obligé le conseil à faire l'achat de publicités dans le journal pour faire des mises au point. Le conseil a décidé que le journaliste de ce journal devra désormais adresser ses questions à la conseillère en relations publiques et médias sociaux de la ville. Une réponse écrite sera préparée et sera ensuite transmise au journaliste.

Visibilité des commerces

Le Groupe BC2 en urbanisme a obtenu un contrat au montant de 19 400\$ du conseil municipal pour un projet de revitalisation de l'entrée sud de la ville. Ce projet mené avec la Société de développement commercial de Rivière-Rouge permettra de donner plus de visibilité aux commerces locaux.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Fermeture de la succursale de la BN

La fermeture de la Banque Nationale annoncée le 13 décembre dernier a surpris un grand nombre de personnes, particulièrement les individus et les entreprises qui font affaire avec cette institution bancaire. La fermeture, prévue le 10 juin 2022, est motivée par le défi de trouver du personnel au niveau local et par le fait que de plus en plus de clients de la banque font leurs transactions en ligne. Dans sa lettre annonçant la fermeture de la succursale située au 348 rue L'Annonciation Nord, la Banque informe le conseil municipal que le guichet automatique demeurera en fonction, mais que les clients devront se rendre aux succursales de Mont-Laurier ou de Mont-Tremblant pour faire leurs transactions en personne. Dans sa lettre de réponse, le conseil municipal de Rivière-Rouge a demandé si le guichet resterait ouvert de façon permanente et si seules les transactions courantes pourront y être faites. Le conseil a de plus indiqué que la Banque n'a pas consulté la collectivité avant de prendre cette décision, conformément à l'article 459.2 (1) et (2) de la Loi sur les banques. La ville demande qu'une rencontre soit organisée avec la collectivité pour discuter des impacts de cette fermeture. Par ailleurs, la ville déplore le fait que les clients de la Banque Nationale devront parcourir plusieurs kilomètres pour visiter une succursale en personne et qu'ils en profiteront pour faire des emplettes à Mont-Laurier ou Mont-Tremblant, occasionnant des pertes économique pour les commerces locaux. La ville a lancé une pétition en ligne invitant la population à s'opposer à cette fermeture et à réclamer une rencontre publique.

Code d'éthique et de déontologie révisé des élus

À la suite de l'élection du nouveau conseil municipal, le Code d'éthique et de déontologie des élus a été révisé. Ce code inclus plusieurs obligations auxquelles les élus doivent se conformer incluant: l'intégrité des membres du conseil; l'honneur attaché aux fonctions; la prudence dans la poursuite de l'intérêt public; le respect et la civilité entre les membres du conseil, les employés et les citoyens; la loyauté envers la ville; et la recherche de l'équité. Pour lire le code révisé, [suivez ce lien](#)

La vente du Camping de Sainte-Véronique

La vente du camping a eu lieu tel que prévu au coût 1,6 million de dollars moins des compensations et la commission de 6% de l'agent d'immeuble. Le conseil municipal actuel n'aurait pu annuler la transaction sans faire l'objet de poursuites légales onéreuses, incluant des frais d'avocat et le temps du personnel. La signature du contrat de vente aura lieu vers la fin du mois de février ou au début de mars. La somme servira à rembourser quelques dettes relatives au dossier et environ 1 million de dollars sera investi pour le développement économique principalement dans le secteur Sainte-Véronique. Les acquéreurs sont un groupe de quatre hommes d'affaires incluant Marc Michaud et Pierre Gendron de la région de Montréal. Ils souhaitent que leurs projets de développement pour la clientèle et la communauté se réalisent en privilégiant l'esprit communautaire, le partenariat et le respect de l'environnement. Le promoteurs veulent offrir de l'hébergement quatre saisons en plus du camping. Le bail emphytéotique pour la gestion de la montagne leur permettra de développer le site. À la fin du bail, les installations construites seront remises à la ville. La population pourra se rendre en toutes saisons au belvédère, faire de la marche en forêt ou pratiquer le sport de glisse sur neige sans frais. Toutefois, les motoneiges et le VTT seront interdits.

Villa Cartier

Le conseiller municipal du district 3, Gilbert Therrien, a été désigné pour représenter la ville au conseil d'administration de Villa Cartier.

Projet de réaménagement de la cour d'École Christ-Roi de Sainte-Véronique



Ce projet a été initié par des parents bénévoles, membres de l'OPP (Organisation Participative des Parents bénévoles) de l'École du Christ-Roi, et ce, en partenariat avec l'équipe école. Il a pour but le réaménagement complet d'une cour d'école primaire qui a trop longtemps « manqué d'amour ». Il se veut rassembleur, audacieux, écologique et adapté au milieu. Le réaménagement comprend plusieurs volets afin de répondre à plusieurs besoins du développement global qui suit le rythme des jeunes. Il encourage l'adoption de saines habitudes de vie. Les aménagements sont établis en fonction de divers besoins tels que l'activité physique, le coin détente, les défis, les habiletés sociales, la sécurité et la socialisation. Ses différentes stations facilitent la surveillance des jeunes lors des activités scolaires et des récréations. Elles permettent ; l'amélioration de la motivation et de la concentration; le développement d'une conscience environnementale; un environnement composé d'élèves plus enthousiastes, plus créatifs et moins anxieux. Entre autres, les différentes stations-projets mettent en scène le verdissement de la cour, un nouveau bâtiment de rangement, une piste de pump track, une zone de classe en plein air, des modules de jeux d'habileté ainsi qu'une zone de glisse pour l'hiver. Le début des travaux a eu lieu le 12 novembre dernier. Le cabanon de rangement est en place ainsi que la butte de glisse, et ce, pour le plus grand plaisir de tous ! Au printemps prochain, nous prévoyons la suite des

travaux, débutant par la piste de vélo (Pump Track), offert par la Caisse Desjardins de la Rouge. Nous souhaitons conclure le projet à l'été 2022. Ce projet rassembleur vise l'ensemble de la population grâce à son mouvement d'entraide, de générosité ainsi que la collaboration entre bonnes gens de la région et les commerçants locaux. Un fier sentiment d'appartenance ! Nous recueillons les dons (argent et matériaux) afin de soutenir ce beau projet. Tous seront fiers de dire : « J'ai participé au projet. J'ai donné. » Nous aimerions remercier tous nos donateurs dont les citoyens locaux, les commerçants de la région, la Ville de Rivière-Rouge, le Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides, Loisirs Laurentides ainsi que tous ceux et celles qui participent de près ou loin à cette réalisation, disons-le maintenant « communautaire ». Suivez l'évolution du projet via les publications



Facebook sur la page Les parents de l'école Christ-Roi de Ste-Véronique. Cette dernière facilite l'échange d'information. Le comité (OPP) est composé de trois mamans bénévoles, Geneviève Poirier Beauchamp, Vanessa Martineau et Catherine Laporte. Elles ont à cœur leur petite école de quartier et le bonheur de leurs enfants motivent leurs démarches.

Geneviève Poirier Beauchamp 819-421-0822
expeditionhauteslaurentides@gmail.com

Vanessa Martineau 819-421-3453
vanessamartineau@hotmail.com

Catherine Laporte 819-275-5832
info@lenvolphoto.com

Accompagner les personnes âgées: le programme Par'Aînés



En février 2017, l'Action Bénévole de la Rouge lançait le programme Par'Aînés. L'objectif de ce programme subventionné par Québec ami des aînés (QADA) vise à favoriser le maintien des personnes âgées à domicile. Les personnes aînées visées par le programme vivent seules et/ou en couple. Elles peuvent être vulnérables, avoir des problèmes de santé et/ou souffrir de solitude et d'isolement. Cet accompagnement permet d'offrir un répit au conjoint proche aidant. En ce moment, une quarantaine de personnes âgées de la Vallée de la Rouge bénéficient de ce service gratuit grâce au dévouement d'une vingtaine de bénévoles. Toutefois, les besoins dépassent largement le nombre de 40 personnes. La coordonnatrice du programme à l'Action Bénévole, Marianne Rensonnet, explique que le recrutement de nouveaux bénévoles est essentiel pour être en mesure de répondre à la demande croissante. Elle tient à rassurer les personnes intéressées que les parrainages sont flexibles pour les accommoder. Certains parrainages peuvent s'interrompre pendant la période estivale alors que les familles prennent la relève. Les échanges entre les personnes âgées et les bénévoles en personne ou au téléphone permettent d'identifier des besoins de référencement à d'autres services locaux et régionaux, comme par exemple pour obtenir des soins à domicile. Les bénévoles accompagnent aussi les personnes âgées pour une marche. Elles peuvent aussi être des partenaires pour

une partie de cartes. En général, les bénévoles consacrent plus ou moins deux heures par semaine à la personne jumelée. Le jumelage peut se poursuivre même si la personne aînée doit quitter son domicile pour aller vivre dans un CHSLD. Les bénévoles sont recrutés pour leur motivation, le temps qu'ils et elles sont prêts à investir dans cette relation personnelle avec la personne aînée. Les bénévoles doivent aussi être vaccinés contre la COVID et ne doivent pas avoir d'antécédents judiciaires. La plupart des bénévoles sont des personnes retraitées de tous les secteurs. Plusieurs formations sont offertes comme par exemple sur la fraude et l'abus offert par le groupe Prévoyance, sur la santé mentale par le Réseau d'éclaireurs en santé psychologique du CISSS et sur des outils de stimulation par la Société d'Alzheimer, etc. Les besoins en bénévoles sont nombreux au sein de l'Action Bénévole de la Rouge. Si vous êtes intéressé-e, vous pouvez choisir soit la livraison des repas de la Popote roulante, le Bazar, les transports médicaux ou encore la préparation de repas à la cuisine. Communiquez avec l'ABR au 819. 275.1241



La période d'inscription scolaire pour la maternelle 4 ans, maternelle 5 ans et Passe-Partout a débuté. Vous pouvez consulter le site internet du Centre de services scolaires des Hautes-Laurentides pour plus d'information ou contacter Karine Bélisle au 819.275.2751 poste 6904

"SAUVONS NOTRE GARE"**UN COMBAT HISTORIQUE POUR L'ANNONCIATION ET LA RÉGION DES LAURENTIDES**

Par Adrien Grégoire

A V I S

Par la présente, Canadian Pacific Limited fait part de son intention de déposer le bâtiment de la gare de l'Annonciation au plus tôt trente (30) jours après la publication de cet avis.

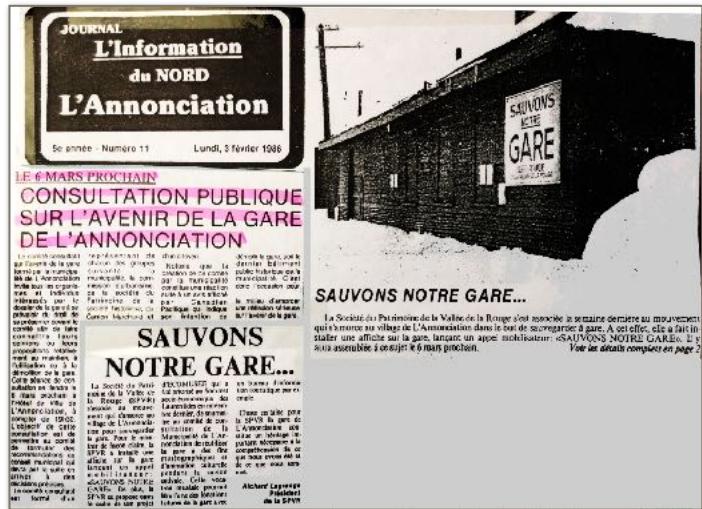
Pour tous renseignements supplémentaires à ce sujet, prière de s'adresser à:

Monsieur R.J. Bell
Surintendant
CP Rail
Division de Québec
Bureau du surintendant
1134, rue Sainte-Catherine ouest
MONTREAL (Québec)
H3B 1H4

Date..... Jan 10 - 84..... Signature..... R.H.Bell.....

C'est par cette brève note affichée sur la gare signée par Monsieur R.J. Bell, surintendant de CP Rail pour la Division du Québec, que nous apprenions formellement que CP planifiait de poursuivre son plan de démolition des gares restantes amorcé depuis 1981. La gare de l'Annonciation devenait la première sur la liste. Les autres suivraient à court et moyen termes. Le 3 novembre 1985, je venais d'être élu conseiller municipal à l'Annonciation. Je ne me doutais pas à ce moment-là que de 1985 à 1992, je serais aussi intensément impliqué comme conseiller mais aussi comme président de la Corporation des gares des Laurentides et, deux ans plus tard, comme coordonnateur du projet de parc linéaire. Les enjeux étaient considérables et les intérêts étaient parfois convergents, mais aussi parfois divergents selon les acteurs et les groupes d'intérêt qui convoitaient les terrains de CP. Les espoirs pour sauver les gares, pour récupérer l'emprise et s'assurer qu'elle ne soit pas morcelée, ont donc été marqués de grandes incertitudes pendant près d'une décennie.

Ce contexte allait néanmoins provoquer une vaste mobilisation et un plan d'action stratégique auxquels j'ai été étroitement associé. Avec la complicité et l'étroite collaboration de plusieurs autres intervenants (bénévoles, organismes, élus, fonctionnaires, etc.) qui avaient à cœur notre développement local et régional, un grand combat allait s'amorcer devant l'abandon irréversible et définitif du transport ferroviaire de St-Jérôme à Mont-Laurier. Pourquoi le 10 janvier 1986 demeure-t-elle une des dates historiques et marquantes à considérer pour notre milieu, mais aussi pour l'histoire de la région des Laurentides? C'est parce que la municipalité de l'Annonciation avec l'appui de la Société du patrimoine de la Vallée de la Rouge, la Chambre de Commerce, les nombreux bénévoles et la population, ont assumé un rôle de leadership déterminant. Nous avons été les premiers à signer une entente avec CP le 16 juin 1987 et nous avons obtenu un moratoire d'un an pour toutes les autres gares. Sans fausse modestie, nous avons été un modèle inspirant qui a influencé et donné de la crédibilité aux possibilités de s'entendre avec CP et de remettre en valeur ce patrimoine bâti avec la volonté et l'implication de la communauté et du conseil municipal. Dans mon rôle de conseiller municipal et avec Richard Lagrange comme président de la Société du Patrimoine de la Vallée de la Rouge (SPVR), nous avons formé une équipe formidable en unissant nos forces et nos interventions et en élaborant une stratégie et un plan d'action qui se sont avérés un succès. Sans entrer dans les détails sur lesquels je reviendrai ultérieurement, voici en bref des actions que nous avons menées dans les jours et les mois qui ont suivi le 10 janvier 1986. À la séance du conseil municipal du 20 janvier, en vertu de l'article 493 du Code municipal, j'ai déposé un avis de motion visant à interdire la démolition de la gare pour une période de 12 mois. Cela nous permettait d'adresser une requête au Ministre des affaires culturelles du Québec dans le but de faire déclarer la gare comme bien culturel. La



SPVR a procédé rapidement à l'installation d'une énorme affiche sur la gare avec le slogan "SAUVONS NOTRE GARE". Suite à la tenue d'une soirée de consultation des citoyens concernant l'avenir de la gare, il a été conclu qu'il était impératif de former le comité de la gare afin d'assurer sa survie. Nous avons veillé à la couverture régulière des enjeux dans les journaux locaux et nationaux. Nous avons poursuivi notre implication active dans le Mouvement de survie des gares des Laurentides auquel nous nous étions joints en 1985. Nous avons profité de la tenue des festivités qui étaient prévues en juin par le comité historique pour souligner le centenaire de L'Annonciation - Canton Marchand pour obtenir l'autorisation de CP d'utiliser la gare et les terrains adjacents pour une journée. Plusieurs bénévoles et des commerçants ont répondu à l'appel pour rendre la gare utilisable et permettre de lui donner la vocation prévue. Compte tenu que CP avait remis le cadenas

COMITÉ DES CITOYENS DE RIVIÈRE-ROUGE

sur la porte au lendemain de la fête, l'année suivante a été marquée par de multiples correspondances et interventions auprès de CP, mais aussi auprès des organismes, municipalités, députés, médias, etc. En janvier 1987, Richard et moi sommes devenus membres fondateurs du premier exécutif de la Corporation des gares des Laurentides. En juin 1987, le grand patron de CP pour la région du Québec est venu nous rencontrer à la gare et une entente fut conclue permettant la location à long terme de la gare. La gare de l'Annonciation était sauvée et nous avions obtenu un moratoire d'un an pour les autres gares de la région. À cette époque, nous passions pour des rêveurs de penser à ce que pourrait devenir toutes ces gares restantes, ces "vieilles bâtisses qui ne valaient plus rien" vouées à la démolition. Il n'était pas évident de convaincre que cette emprise de 200 km pourrait atteindre une vocation récrétouristique avec grand potentiel de retombées économiques, sociales et culturelles pour notre région. Quelle serait l'image aujourd'hui de ce corridor devenu internationalement reconnu et grandement fréquenté sans cette infrastructure et sans avoir eu la vision et la détermination dans nos actions initiales pour sauver ce patrimoine? En jetant un regard sur le passé, on se rend compte que la conjugaison de toutes nos petites histoires locales et régionales contribue à écrire une belle Grande Histoire empreinte de fierté pour la région des Laurentides. Compte tenu que les années et l'âge passent rapidement et que la mémoire collective se perd avec le temps, c'est un peu des chapitres de cette belle histoire que j'aimerais rappeler dans quelques textes qui suivront dans La Pause Café.



Nos remerciements à Pierre Bousquet, Luc Poirier et François Simard pour leur appui à cette édition du journal.

La Pause Café est un journal citoyen qui vise à informer la population de la Ville de Rivière-Rouge et de la vallée de la Rouge. Rédaction: Pauline Dugré. Photos: Sidney Jervis. Pour de l'information, pour des suggestions ou pour apparaître dans La Pause Café, contactez René Nantel Téléphone: 438.393.2923 Ou Pauline Dugré Téléphone: 873.564.8133

NDLR: Les commentaires exprimés dans ce journal ne correspondent pas nécessairement avec les vues du Comité des Citoyens de Rivière-Rouge.

Pour nous suivre sur Facebook:

@comitecitoyensrr

<https://www.facebook.com/comitecitoyensrr>

Consulter notre site Web:

<https://comitecitoyensrr.org/>

Pour nous contacter par courriel:

comitecitoyensrr@gmail.com

Par la poste: Comité des Citoyens de Rivière- Rouge

1599, chemin Lacoste, Rivière-Rouge, QC,

J0T 1T0

Concours Saint-Valentin 2022

Témoignez amour et
appréciation aux
entreprises de Rivière-
Rouge en commentaires!



3 chèques-cadeaux de 100\$ à gagner!

Avis de convocation

Assemblée générale annuelle 2022 de la Société de Développement commercial de Rivière-Rouge

Le mardi 29 mars 2022 à 18 h

À la salle Jeanne Gariépy

Au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge (CSCVR)
Située au 1550, chemin du Rapide, Rivière-Rouge

Cher membre,

Les membres du conseil d'administration et la Société de développement commercial de Rivière-Rouge ont le plaisir de vous convoquer à l'Assemblée générale annuelle 2022 de votre organisation.

Étant donné l'importance de cette rencontre, afin d'assurer le quorum et par respect pour vos collègues, vous seriez aimable de confirmer votre présence en répondant à l'adresse courriel suivante: dg@jechoisisriviere-rouge.com

Sachez que votre implication, aussi minime soit-elle, fait une différence importante au sein de notre communauté.

